l'orateur explique que le parti révolutionnaire vivant d'agitation, il est nécessaire que les auditeurs fassent à la sortie de la réunion une manifestation dans le quartier.

La séance est levée à dix heures vingt et, comme l'a demandé le citoyen Bailleul, une manifestation s'organise. Les collectivistes présents à la réunion, se forment en cortège ; ils descendent la rue de l'Alouette et parcourent la rue de l'Epeule jusqu'à la hauteur de la rue Watt en chantant l'« Internationale », la « Carmagnole » et d'autres refrains révolutionnaires. Aucun incident ne se produit.

CROIX

Le scrutin de ballottage

L'heure n'est plus aux hésitations et aux défaillances.

Le moment est venu d'agir et de voter.

Dimanche dernier, les collectivistes de Croix réussissait, contre leur propre attente, à se faire élire dans deux sections. Mais, puisque dans une section, leurs candidats sont restés en ballottage, il dépend aujourd'hui des électeurs du Créchet de prouver que le collectivisme n'est pas devenu, tant s'en faut, le maître définitif des destinées de la ville de Croix.

Une minorité compacte et agissante de neuf membres donnerait au nouveau Conseil municipal une toute autre physionomie qu'à l'ancien. Il ne serait plus possible de restreindre les séances publiques à une vaine mise en scène et à l'enregistrement rapide de décisions arrêtées d'avance en comité secret. Des discussions loyales, sincères, d'autant plus fécondes qu'elles s'inspireraient toujours du bien général, et non d'une opposition systématique, éclaireraient le public sur les initiatives et les œuvres de l'autorité municipale.

Puis, dans quatre ans, le corps électoral pourrait d'autant mieux départager l'administration collectiviste et la minorité républicaine que les actes de l'une et de l'autre auraient été mis en plus complète lumière.

Jusque dans les rangs de l'extrême gauche, est-ce que la représentation proportionnelle dans les Conseils municipaux n'a pas des partisans convaincus? Le électeurs indépendants de Croix, à quelque nuance du parti républicain qu'ils appartiennent, auront aujourd'hui, dans la section du Créchet, une excellente occasion de faire prévaloir, par l'élection des neuf candidats de l'Union Sociale et Patriotique, ce principe si juste de la représentation proportionnelle.

Il n'est donc pas permis à un seul homme d'ordre, à un seul républicain fervent, de dire aujourd'hui : « Restons chez nous. » Il n'est permis ni à ceux qui dimanche dernier votaient pour les candidats de l'Union Sociale et Patriotique, ni à ceux qui s'abstenaient, ni aux électeurs séduits par le socialisme mais soucieux de la lumière et du contrôle, de se désintéresser du scrutin de ballottage.

Que tous rivalisent de zèle pour assurer par l'exemple et par un dernier effort de propagande le succès des neuf candidats républicains.

Une réunion collectiviste à la Croix-Blanche

Samedi soir a eu lieu, à l'estaminet de la Grande-Halte, tenu par M. Mulliez, à la Croix-Blanche, une réunion organisée par les collectivistes. Une cinquantaine de personnes y assistaient.

Le maire de Croix, M. Desbarbieux, a pris le premier la parole, et, tout en regrettant que les élections de dimanche dernier aient donné lieu à un ballottage au Créchet, il assure qu'il a profité de la semaine qui vient de s'écouler pour faire de la propagande auprès des abstentionnistes et des indifférents, et que, tout naturellement, le succès couronnera ses efforts au scrutin du 13 mai.

Après lui, le citoyen Gosselin a, pendant une heure, réédité les discours qu'il a prononcés déjà pendant la campagne électorale.

Après avoir fait le procès de l'Union sociale et patriotique, il en arrive à parler du drapeau tricolore, dont il revendique la propriété pour ceux de son parti, ainsi que celle du drapeau rouge qui, lui, dit-il, symbolise l'union de toutes les nations et de tous ouvriers. Enfin, il fait une courte allusion au programme de Lyon. Il termine en engageant ses auditeurs à s'unir pour arriver au succès.

Après l'adoption d'un ordre du jour, la séance est levée.

A WATTRELOS

LES CANDIDATS DE L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — L'affiche suivante vient d'être placardée dans la première section (mairie).

Electeurs

Les candidats de l'Union Sociale et Patriotique ont l'honneur de vous informer qu'ils ont fait toutes les démarches en vue de la conciliation et qu'il leur a été répondu par un refus catégorique.

Par conséquent ils estiment que pour répondre au désir légitime de leurs nombreux électeurs, ils continuent la lutte sur le même programme. Les ouvriers peuvent être certains que nous serons leurs vrais défenseurs et que toutes nos propositions n'auront qu'un seul but : l'amélioration de leur sort.

Nous aurons aussi très sérieusement à cœur la défense des intérêts des petits commerçants et contribuables.

Aussi nous comptons sur l'appui de tous les électeurs pour faire triompher notre liste complète et sans ratures.

Les candidats : Hien Simon, conseiller sortant ; Beuscart Louis, conseiller sortant ; Lepers Pierre, ex-capitaine de l'armée territoriale, directeur de tissage ; Seynave André, contremaître de tissage ; Deleplanque François, maréchal ; Hespel Henri, boulanger ; Destailleur Emile, encolleur ; Duthoit Henri, ourdisseur ; Jacquemart Léon, adjoint, conseiller sortant.

« Vive Wattrelos ! Vive la République ! »

***

LES CANDIDATS INDÉPENDANTS. — On a placardé l'affiche que voici dans la matinée de samedi :

« Electeurs,

» Les candidats indépendants qui ont sollicité vos suffrages dimanche dernier se présentent de nouveau devant vous : leur programme n'a pas changé, il est simple :

» Défendre les intérêts de la commune et surtout des particuliers, sans s'occuper de politique.

» Si vous êtes réellement soucieux de vos intérêts, vous voterez sans abstention, sans ratpre et sans parti pris pour les candidats indépendants, qui vous promettent de les défendre sans faire de politique au Conseil municipal.

» Que pas un de ceux qui ont voté pour les candidats indépendants le dimanche 6 mai ne s'abstienne.

» Que ceux qui n'ont pas pris part au premier tour de scrutin, tiennent à l'honneur de remplir leur devoir dimanche prochain.

» Nous mettons tous les électeurs en garde contre les manœuvres de la dernière heure, et surtout contre l'apparition possible d'une liste de fantaisie qui aurait pour effet de diviser les voix, sans profit pour les candidats en présence.

» Nous rappelons que nous ferons poursuivre conformément à la loi, quiconque aura imprimé ou fait imprimer, affiché ou fait afficher, distribué ou fait distribuer des affiches, bulletins et circulaires portant un ou plusieurs noms des candidats indépendants.

» Les candidats : Labbe Henri, Duquesnoy Louis, Hazebrouck Abal, Jubaru Emile, Desfontaines Carlos, Lepers Henri, Périn François, Vandordelle Léon, Leuridan Louis. »

Comme on le voit, c'est la même liste que celle de dimanche dernier à cette différence près que M. Henri Labbe remplace M. Henri Pollet, élu à la Vieille Place au premier tour.

Les collectivistes ne présentent pas de candidats.

Le scrutin s'ouvrira aujourd'hui dimanche, à huit heures, à la Mairie, pour se clore à six heures du soir. Il sera présidé par M. Louis Leuridan, adjoint au maire.

A WASQUEHAL

Le scrutin de ballottage

En publiant le texte de l'appel adressé par le comité républicain libéral aux ouvriers, commerçants et pères de famille de Wasquehal, une erreur typographique nous a fait dire que 400 électeurs avaient accordé leur suffrage aux candidats républicains libéraux. Le nombre de voix obtenu par eux est en réalité de 440 ; nos lecteurs ont sans doute déjà rectifié d'eux-mêmes cette erreur involontaire.

Une autre inexactitude s'est glissée dans la liste des candidats républicains libéraux. Nous la publions une seconde fois.

Delesalle Désiré, maire sortant ; Lepers J. Bte, conseiller sortant ; Ameye Omer, conseiller sortant ; Baelen Gaston, employé ; Desrumaux Gustave, conseiller sortant ; Détailleur Léon, employé ; Delourme Victor fils, tonnelier ; Lefebvre-Castelain, conseiller sortant ; Lacroix Louis, journalier ; Lucq Charles, employé ; Montaigne Henri, marchand de vins ; Sermon Charles, jardinier-horticulteur.

A LANNOY

L'« Union républicaine » a fait afficher samedi les noms des candidats pour le scrutin de ballottage. Ce sont : MM. Verdier Victor, conseiller sortant ; Deffrennes Anselme ; Deldique Albert, père ; Lepers Désiré.

A LYS

Les deux candidats présentés au scrutin de ballottage d'aujourd'hui par l'Union sociale et patriotique sont : MM. Baert Jean, clerc de notaire ; Nouque Alphonse, menuisier.

Ces deux candidatures ont été désignées et approuvées par les sections de la Place et de la Justice.

De leur côté, les collectivistes présentent leurs deux candidats perpétuels : Casimir Liénart et Henri Labitte.

A ANNAPPES

UNE REUNION ELECTORALE. — Une réunion avait été organisée pour samedi soir par le groupe qui s'intitule « Association républicaine ». Elle s'est tenue à l'estaminet Debrock où se pressaient de nombreux électeurs.

C'est M. Paulvaiche qui préside. Il donne aussitôt la parole à M. Guédevaux qui, en quelques mots, remercie les électeurs qui ont voté, dimanche dernier, contre la liste municipale, et les engage à en faire autant au scrutin de ballottage.

M. de Montalembert, maire de la commune, qui a demandé la parole, l'obtient aussitôt. Il déclare tout d'abord qu'il ne vient pas défendre la municipalité sortante, mais répondre aux objections de ses adversaires et s'expliquer sur les quatre questions portées au programme de l'opposition.

On réclame d'abord un « adjoint à l'école communale de garçons, pour activer l'instruction des enfants. » Sûrement, dit M. le Maire, il est à penser que celui qui a formulé ce vœu est étranger à la commune, ou ne sait pas ce qui s'y passe. Celle-ci, en effet, comptant 2,800 habitants, possède quatre écoles : Une école libre qui ne lui coûte pas un sou, et dont il est inutile de parler, pour ce motif, une école communale de garçons, de filles, et l'école de Marchenelles. L'école de garçons compte actuellement 47 élèves inscrits, et généralement 35 présents ; l'école communale de filles, 210 élèves réparties en trois classes, soit 70 par classe. La comparaison est intéressante à faire. De l'aveu même des électeurs présents, il n'y a pas lieu d'ajouter un adjoint à l'école des garçons.

M. le Maire examine ensuite la question des fournitures gratuites. Les membres de l'opposition ignorent, sans doute que, depuis 30 ans, le conseil municipal a voté, chaque année, la somme de 400 francs pour ces achats et celui des prix, répartis : Ecole de garçons, 35 élèves, 150 francs ; école des filles, 210 élèves, 200 francs ; école de Marchenelles, le reste. L'école de garçons est encore privilégiée sous ce rapport.

On demande ensuite un conseil municipal qui vienne en aide à nos vieillards. Loin de rester en arrière, dit M. le Maire, Annappes se trouve, au contraire, à l'avant-garde du mouvement qui se manifeste de nos jours en faveur des vieillards.

Il expose, au moyen des chiffres empruntés aux contrôles, comment 80 vieillards de la commune, ayant plus de 65 ans, sont pensionnés, les uns par le département, d'autres par le bureau de bienfaisance, des sociétés de secours mutuels, d'autres par la commune qui dépense en leur faveur un tiers de son budget communal. Dans bien peu de communes du voisinage, les vieillards sont soignés comme à Annappes.

M. le Maire répond ensuite avec le même bonheur à un dernier reproche adressé au conseil celui de n'avoir pas pensé à doter la commune d'un médecin. Depuis longtemps, dit M. le Maire, cette question a été posée au conseil par M. Schneider. Des démarches furent faites par moi-même près des facultés de l'Etat et des facultés catholiques de Lille. Le conseil offrit 1,200 francs à un médecin qui se présenta, pour ses frais d'installations. Mais il objecta que la commune se trouvait fort étendue, que la plupart des malades faisaient partie de sociétés de secours mutuels, que les riches allaient à Lille, qu'il serait obligé d'agrandir sa clientèle dans les communes voisines, ce qui l'éloignerait d'Annappes, etc., bref, il ne voulut point rester. Mais la commune, loin de ne pas avoir de médecin, en possède, au contraire, trois, celui d'Hem pour l'Hempenpont et le Marais, de Flers pour le quartier du Jambon, d'Ascq pour la Place, et se trouve mieux servie que les autres. La municipalité dépense en outre de huit à neuf cents francs de médicaments par an. Chaque fois, ajoute M. de Montalembert, qu'une demande d'entrée à l'hôpital, m'a été adressée, il y a été fait droit.

Au cours de sa causerie, M. de Montalembert a eu à répondre de nombreuses objections sur des questions tout-à-fait particulières et il l'a fait victorieusement.

Un membre de l'opposition, M. Paulvaiche, déclare ensuite qu'il voudrait voir entrer au Conseil municipal des ouvriers, non pas pour y faire de la politique, mais se rendre compte de ce qui s'y passe, comme si les séances n'étaient pas publiques.

La réunion qui avait commencé à 9 heures, a pris fin à onze heures un quart.

Voici les noms des candidats de la liste municipale que les électeurs d'Annappes, nous en avons la ferme confiance, éliront demain :

MM. Picavet Henri ; Deffontaines Louis ; Delemazure Théodore ; Meurisse Henri ; Ducroquet Jules ; Duthoit Xavier ; Duquesne Jean-Louis, conseillers sortants. Dhellin Adolphe, propriétaire ; Vasseur César, boucher ; Agache Aimable, marchand de bois.

A SAILLY

Voici les noms des deux candidats républicains libéraux qui se présentent au scrutin de ballottage : Louis Dubar, fermier ; Gilbert Mullier, cultivateur.

A FLERS-BREUCQ

Le comité radical socialiste a donné, samedi soir, une dernière conférence à l'estaminet de la « Salle d'attente », avec le concours des citoyens Carette, maire de Roubaix, et Lagrillière-Beauclerc, rédacteur en chef au « Progrès du Nord ». La réunion a commencé à huit heures et demie devant une centaine d'auditeurs.

Le maire de Roubaix s'est contenté d'occuper la présidence ; il a simplement fait ses recommandations aux électeurs pour le vote du lendemain.

Quant à M. Lagrillière-Beauclerc, il a fait un grand discours sur les deux enseignements : congréganiste et laïque, en citant pas mal de textes de l'Ancien et du Nouveau Testament — beaucoup plus même qu'on n'en apprend dans les écoles laïques — et il a conclu, sans autre transition, en disant qu'il fallait voter pour les radicaux-socialistes.

La parole a été offerte aux contradicteurs, mais personne ne s'est présenté.

La séance a été levée à neuf heures quinze et on a, par habitude, chanté l'« Internationale ».

M. HENRI CARRETTE, maire de Roubaix, vient d'adresser à M. le préfet du Nord la lettre suivante :

Roubaix, le 11 mai 1900.

Monsieur le Préfet,

Les électeurs de Roubaix, faisant justice des attaques dirigées contre mon administration et mon parti, m'ont accordé, dimanche, 8984 suffrages et m'ont élu dans trois sections : la première section, la deuxième et la troisième.

J'ai l'honneur de vous informer par la présente lettre, dont je vous prie de m'accuser réception, ... pour la première section formée par le canton Ouest.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maire,
(Signé) : H. CARRETTE.

AU CERCLE POLYGLOTTE DE ROUBAIX. — M. Alphonse Loucheur avait inauguré les conférences d'hiver par la description d'un superbe voyage dans le Dauphiné. Vendredi il a inauguré la saison d'été par une très intéressante conférence sur la vie d'école en Angleterre. Il a dépeint ces petites écoles anglaises qui réunissent de trente à quarante élèves tout au plus ; où la vie se passe comme en famille : le maître veillant à l'instruction de ses pupilles, tandis que sa femme consacre tous ses soins à leur bien-être matériel ; système d'éducation où les exrcices physiques ont plus de part que les études abstraites, où l'indépendance réclame aussi ses droits et qui, en somme, laisse l'enfant complètement libre de se choisir une carrière pour laquelle il poursuivra ses études dans une école plus sérieuse dénommée « high school ».

Ces petites conférences du cercle sont toujours très instructives et profitent surtout à ceux qui les font, en ce sens qu'elles les obligent à développer leurs pensées dans une langue étrangère, provoquant ainsi les commentaires des auditeurs, aussi en langages différents.

M. Loucheur a été très applaudi et remercié de son dévouement à la bonne marche du cercle.

UNION COMMERCIALE DE ROUBAIX. — On nous communique le compte-rendu suivant de la séance du Comité tenue le 8 mai 1900 :

1° La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Wicart, président.

2° Le procès verbal de la dernière séance est accepté sans observations.

3° MM. Wicart et Castellain présentent quatre nouveaux membres qui sont acceptés, ce sont MM. Jean Marcelli, marchand d'instruments de musique, rue du Bois, n° 3 ; H. Seys, boulanger, rue St Geor... ; ...lieux-Leroy, boulanger-patissier, 31, rue Daubenton ; Mazure-Wattine, quincallier, 10, rue de l'Abreuvoir.

4° M. Desmet, chapelier, rue de la Gare, 27, proposé au comité est admis à l'unanimité.

Le délégué de l'épicerie sera présenté prochainement.

5° Le Comité accepte la proposition de patroner la conférence sur la loi sur les accidents que fera M. Tucheman le jeudi 17 mai, sous la réserve que l'Union Commerciale ne prête son concours désintéressé que pour éclairer la religion de ses membres par un débat contradictoire entre les partisans des assurances à primes fixes et ceux à primes variables.

« Elle entend se réserver et une déclaration de principes faite à l'ouverture de la séance par le président la dégagera formellement à toute compromission à l'égard des doctrines qui pourraient être émis par les orateurs.

6° Le Comité prend connaissance du compte rendu des travaux de la Fédération de la Région du Nord et vote la cotisation annuelle.

7° Le Comité approuve la commande faite par le bureau de 500 exemplaires du compte rendu du congrès de toutes les Unions Commerciales de France réuni à Paris le 25 février 1900.

La séance est levée à 10 heures 1/4.

Le Secrétaire Général
A. CATTEAU.

L'UNION COMMERCIALE ET LA CHAMBRE SYNDICALE DES BOUCHERS ET CHARCUTIERS organisent une conférence sur la loi des accidents pour le jeudi 17 mai, à 8 h. 1/2 au café Pandore, rue Pauvrée ; c'est M. Tuchmann de Paris, qui prendra la parole. Cette conférence, contradictoire et spéciale, s'adresse surtout aux personnes qui s'occupent d'alimentation.

Les commerçants de toutes les branches du commerce de l'alimentation sont invités à y assister.

L'ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÊT DU COUCHAGE. — Dons reçus : Produit d'un pari, 20 francs ; tronc du refuge, 2 francs ; Gain de parties de cartes, 3 francs.

LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLES COLONIAUX tiendra sa réunion générale, aujourd'hui dimanche, 13 mai, à 6 heures 1/2, à son local, 77, Grande-Rue.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — 290e section, Roubaix. — Les personnes habitant les quartiers du Jean Ghislain (Cul-de-Four et Cartigny), qui désireraient adhérer à la Dotation, sont invitées à se rendre, le dimanche 13 mai, au café Buffon, angle des rues Buffon et de la Vigne, à 11 heures du matin.

Il leur sera donné lecture des noureaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale de mars 1900. Ces statuts classent la Dotation parmi les sociétés de secours mutuels reconnues par l'Etat.

Cotisation mensuelle 0 fr. 50.

POUR LES BLESSÉS BOERS. — La Société « Les Amis Réunis du Petit Globe », qui, on le sait, a organisé, le jour de la Mi-Carême, une quête en faveur des blessés Boërs, vient de recevoir de M. le Ministre de la légation sud-africaine, la lettre suivante :

Bruxelles le 6 mai 1900

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre très honorée lettre du 26 avril dernier et du mandat international de 298 francs y inclus.

Je suis heureux de pouvoir vous renouveler, après ce témoignage de réelle et profonde sympathie, l'expression de mes sentiments émus de sincère reconnaissance.

Votre généreux envoi m'est surtout agréable parce qu'il me prouve une fois de plus que l'effusion cruelle du sang de mes compatriotes par un ennemi sans foi ni loi, ne laisse pas indifférents tant de cœurs nobles et généreux, qui veulent à tout prix témoigner leur sympathie pour le faible et le juste, leur réprobation à l'égard d'une cupide tyrannie.

Au nom de mes compatriotes trop durement éprouvés et abandonnés à leurs propres et seules forces, de tout cœur, merci !

Veuillez agréer Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LEYDS.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Réunion. — Le « Comité ouvrier d'Etudes sociales » se réunira dimanche 13 mai 1900, à onze heures et demie précises (heure militaire), au siège syndical, 22, rue de la Paix. E. V. — Ordre du jour : quatrième réunion pour l'examen du projet de loi sur les syndicats.

TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS. — Fraternité des hommes. — Lundi prochain, 14 courant, auront lieu les réunions suivantes : la première à 7 heures 1/2 du soir pour le cercle d'études Léon XIII ; la deuxième à 8 heures 1/4 du soir pour les délégués et secrétaires paroissiaux.

SOCIETE PHOTOGRAPHIQUE DE ROUBAIX. — La prochaine réunion générale aura lieu mardi 15 courant. Ordre du jour :

1° Causerie sur le procédé au charbon.
2° Développement du papier Van Monckoven.
3° Excursion du 20 mai.

Le comité espère que les membres assisteront en grand nombre à cette réunion qui fera connaître à l'amateur photographe le procédé au Charbon que chacun admire et que personne n'ose entreprendre craignant de grandes difficultés dans la manipulation.

Il rappelle que le dernier délai pour l'inscription pour l'excursion du dimanche 20 mai, est fixée au mardi 15 mai.

LES GRÈVES. — Aucun changement ne s'est produit, samedi, dans la situation des grévistes de MM. Dillies frères et Catteau.

Dans le peignage de la Société anonyme de la rue du Collège, 23 ouvriers de l'équipe de nuit se sont mis en grève vendredi soir. Ils ont réclamé les 35 centimes qui leur avaient été retenus parce qu'ils avaient manqué à leur travail pendant la nuit du 7 au 8 mai. Par suite de cette grève, 97 ouvriers sont obligés de chômer.

UNE SAISIE AU MINCK. — 150 kilogs de poisson, reconnu impropre à la consommation publique, ont été saisis samedi matin au Minck, par le service des denrées alimentaires.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'un des ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Lecomte et Desprès, s'est blessé aux poignets, en tombant. L'ouvrier Emile Ferrier, âgé de 32 ans, demeurant rue des Jardins, à Croix, a été l'objet des soins de M. le docteur Butruille, qui lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans l'atelier de corderie-mécanique de Mme veuve Scamps, un ouvrier en soulevant le contrepoids d'un monte-charge, s'est blessé. M. le docteur Lepers a examiné le blessé, Constant Vermeire, âgé de 44 ans, demeurant rue Faidherbe, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Une soigneuse, Philomène Coucke, âgée de 17 ans, demeurant à Herseaux, occupée dans la filature de MM. Raymond Lefebvre et Cie, a, par mégarde, porté la main gauche sur les peignes de son métier, et s'est blessée à l'index et au médius, ce qui la fera chômer quinze jours, d'après M. le docteur Bernard.

— Dans la filature de M. Albert Masurel, l'une des ouvrières, Marie Vachtergaen, âgée de 24 ans, demeurant rue des Longues-Haies, s'est blessée à la main droite, pendant son travail. Elle a été l'objet des soins de M. le docteur Labbe, qui lui a ordonné douze jours de repos.

— A la Société électrique du Nord, un ajusteur, Jean-Baptiste Druel, âgé de 16 ans, demeurant rue Solférino, s'est blessé en soulevant un fardeau. M. le docteur Delahousse lui a prescrit six jours de repos.

— Un aide-monteur de l'établissement de MM. L. Dubar et J. Declercq, fabricants, a été blessé au pied droit par la chute d'une ensouple. L'ouvrier Olivier Delhaye, âgé de 18 ans, demeurant rue de Wattignies, à Tourcoing, a été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui lui a ordonné vingt-cinq jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. J. Constantin, un tourneur en fer, Charles Wieme, âgé de 19 ans, a été blessé à la main gauche, pendant son travail. Huit jours de repos lui ont été prescrits par le docteur Delecœuillerie.

— Un chaudronnier, Léon Lemal, âgé de 41 ans, demeurant rue de l'A. B. C., à Lille, travaillant pour le compte de M. Joseph Leveugle, constructeur, a été blessé à la jambe gauche, par la chute d'une plaque de tôle. Un repos de six jours lui a été prescrit par M. le docteur Picquet.

COMPLICITE DE VOL. — La police de sûreté de Roubaix a arrêté, samedi, vers midi 1/2, à Lille, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Prud'homme, juge d'instruction, une jeune fille, Rosalie Soelen, âgée de 21 ans, née à Mouscron, sans domicile fixe.

Cette jeune personne est inculpée de complicité de vol. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

VOL D'UNE MONTRE. — Une montre a été volée, dans la journée de samedi, au préjudice de M. Quilliet, horloger, 75, rue de Lannoy. Le coupable a été arrêté et conduit au dépôt du troisième arrondissement.

L'ON TROUVE encore de tout à la liquidation des Magasins de porcelaine, 11, rue Saint-Georges. Tout y est vendu à des prix très réduits.

POUR SATISFAIRE sa nombreuse clientèle, la laiterie d'Oostcamp met en vente, rue du Bois, 13, un délicieux beurre, légèrement salé au prix de **3,10** le kilog.
Le beurre frais à **3,40** se trouve dans tous les dépôts.
Le beurre salé, rue du Bois, 13. 68371

NOURRICE On demande une bonne nourrice ayant déjà, si possible, nourri un an. S'adresser : 5, rue de Cassel.

Tailleur. — Recommandé la maison ARTHUR VANACKERE, successeur de M. Vanherzeele, RUE DU GRAND-CHEMIN, 133, à ROUBAIX. Vêtements sur mesure pour hommes et enfants ; livrées. Draperies françaises et anglaises. Grand choix de nouveautés de saison. Coupe et travail soignés. Maison de confiance habillant très bien. Location d'habitspour cérémonies. 64173

Pianos. — Jonville-Lelong et Cie, 68, rue d'Inkermann, Roubaix, seuls représentants des pianos Gaveau. En magasin pianos de toutes factures. Harmoniums. 61430

AVANT d'acheter vos cadeaux de Première Communion, visitez la **Maison Masurel-Delebois** 15, Rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix; vous y trouverez un choix considérable d'objets de tous genres de première fraîcheur, vendus dans de très bonnes conditions. La maison est fermée le dimanche, à 1 heure. 65115

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix. 6715

CROIX

MORT EDIFIANTE D'UN CONSEILLER COLLECTIVISTE. — Nous apprenons la mort de M. Edouard Saurel, conseiller municipal sortant, candidat au scrutin de ballottage pour la section du Créchet.

M. Edouard Saurel avait été atteint au cours de cette semaine d'une fluxion de poitrine dont les symptômes étaient bientôt devenus très alarmants.

Se rendant compte de son état, M. Saurel demanda avec insistance, vendredi matin, qu'on fit chercher M. le curé de Saint-Pierre. Celui-ci, ayant entendu dire que M. Saurel appartenait à la Société de la Libre-Pensée, se montra d'abord quelque peu hésitant. Mais M. Saurel lui fit savoir de nouveau qu'il avait la volonté formelle de se réconcilier avec l'Eglise avant de mourir.

Il se confessa, en effet, communia et reçut l'Extrême-Onction en pleine connaissance et en donnant les marques les plus évidentes d'une sincère conversion. Il mourut vers dix heures du soir. Il avait quarante-huit ans.

Nous saluons avec respect cet adversaire d'hier qui, au seuil de l'éternité, s'est souvenu de la foi de sa jeunesse.

Certains de ses amis politiques auraient eu, nous dit-on, le mauvais goût d'aller reprocher à sa veuve d'avoir laissé pénétrer le prêtre près de lui... Qu'ils n'en soient jamais punis. Puissent-ils, eux aussi, à leur dernière heure, à cette heure où l'on ne ment pas, avoir le temps de comprendre où sera pour eux la suprême sûreté.

UNE BALADEUSE VOLÉE. — La police de Lille a saisi sur le marché, une baladeuse conduite par un marchand de légumes, Henri Vandenhede, 27 ans, demeurant à Wasquehal. Celui-ci a déclaré avoir acheté cette voiturette le 12 mars, pour une somme de 12 francs à un habitant de Croix, ignorant qu'elle pouvait provenir d'un vol. Ce dernier est recherché par la police de Croix.

MENUS FAITS. — Le garde Roger a arrêté samedi matin un marchand de légumes, Victor Dufour, rue du Nord, inculpé d'ivresse et de bris de clôture. Cet homme a été mis en liberté dans la journée mais il sera passible de deux contraventions.

LANNOY

LA DUCASSE. — C'est aujourd'hui que commence la ducasse de Lannoy. Chevaux de bois, balançoires, fritures, en un mot des baraques de tous genres, sont installées rue de Tournai et sur la Place de la Mairie. Il y a même un théâtre de lions.

HEM

UNE MORT SUBITE. — Samedi soir, vers six heures, un cordonnier, Arthur Henno, âgé de 75 ans, était occupé à laver le trottoir qui se trouve devant sa demeure lorsque soudain il s'affaissa. Des voisins s'empressèrent autour de lui. Mais leurs soins furent inutiles. Le malheureux avait cessé de vivre.

UN BRAVE PETIT SAUVETEUR. — Nous avons rapporté hier qu'un jeune garçon d'onze ans, Ferdinand Farvaque, avait sauvé une petite fille de sept ans qui était tombée dans la rivière La Marque. Cet enfant qui fréquente l'école municipale d'Hem, a été signalé par M. le directeur d'école à M. l'inspecteur primaire.

AVIS. — M. Jean Dereux, négociant à Hem, nous prie de dire qu'il n'a pas tenu les tristes propos qu'on lui prête relativement aux dernières grèves. Il tient la somme de 50 fr. à la disposition de toute personne qui pourra prouver où et à quelle heure il a tenu lesdits propos.

Pour l'Exposition, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille,** met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

Photographie Shettle, 4, boulev. de Paris, Roubaix, 38, rue Motte, à Tourcoing. — Portraits de 1re communion, 12 fr. la douzaine. 67579

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du Bureau d'Argent. » 52708

FEUILLETON DU 14 MAI. — N° 29

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

X

LE VIEUX HIBOU

Déjà, il établissait, pour sa mère, comme il l'établirait pour tout le pays, que le suicide avait paru une résolution toute naturelle à la pauvre fille, et, en même temps, il saisissait cette occasion d'affirmer à la baronne qu'il n'avait aucunement renoncé à son amour de jeune homme..

— C'est qu'il faut te dire, mère, que j'ai parlé avec Annaïc, hier, comme si rien ne s'était passé entre elle et toi... Elle avait toujours été ma confidente ; par elle, mieux que par qui que se soit, je pouvais savoir si l'*on* m'a été fidèle. Ni la séparation, ni le temps n'ont affaibli la tendresse qu'*on* m'avait vouée : Naïc m'en a donné la certitude. Par elle, j'ai appris des détails qui m'ont prouvé que mon souvenir était placé au-dessus de tout et faisait dédaigner les offres les plus flatteuses, les plus avantageuses.. Pour moi, mère, moi qu'on croyait perdu, des millions ont été dédaignés... Voilà ce que m'a révélé Naïc... et alors, j'ai eu l'imprudence, l'égoïsme de lui montrer ma joie, mon espoir ; et j'ai bien senti qu'elle en était cruellement affectée ; que, malgré elle, elle faisait une comparaison entre son sort et celui de Mlle de P...

Il n'acheva pas le nom, voyant le visage de sa mère se contracter péniblement.

— Enfin, dit la baronne, sans répondre aux raisonnements de son fils, il est inutile de la pleurer d'avance. Parce qu'on a trouvé un bonnet à ses initiales dans un écroulement de pierres, ce n'est pas une raison pour qu'elle se soit tuée. En tout cas, notre devoir nous or-ches sont nécessaires, c'est évidemment à toi ches sont nécessaires, c,est évidemment à toi de les diriger !

Raymond eut un imperceptible mouvement de satisfaction. Sa mère, sans protester autrement que par son silence, lui avait permis de parler devant elle, de son amour pour Mlle de Preuilly.

Eh bien ! dit-il à Dominique, nous partirons dans quelques minutes.

A neuf heures, les deux hommes sortaient de la propriété, paraissant aussi navrés l'un que l'autre. Dominique avançait sa grosse mâchoire, proéminente comme une gueule de boule-dogue, et toute rasée du matin ; car, en l'honneur de son maître, il n'avait pas attendu jusqu'au dimanche pour faire sa barbe.

— Voyez-vous, disait-il, Mme le baronne avait raison ; elle aurait jamais dû rester à Paris. C'est Paris qui leur détraque la cervelle.

Raymond ne répondait pas. Les traits contractés, le regard fixe, l'allure un peu hautaine, il marchait comme s'il avait regardé quelqu'un, un modèle sur lequel il prit exemple. Il essayait surtout d'éviter ce dandinement, cet écartement des jambes qui trahissent le matelot. Et il avait une peur instinctive de tous les gens qui allaient le voir pour la première fois ; il redoutait cette première rencontre, ce premier coup d'œil, cette fugitive indicision qu'avaient ressentie Dominique, sa mère, Annaïc à son premier aspect... Par un étrange phénomène, une sombre fatalité, une seule personne n'avait pas hésité, celle qui, pourtant, lui inspirait la plus profonde crainte, la douce jeune fille, que l'amour avait affolée, — l'amour et l'insurmontable besoin de voire son rêve se réaliser.

Une quinzaine de personnes étaient réunies devant la maisonnette du capitaine du port, commentant à perte de vue, l'unique fait bien établi, le bonnet ensanglanté ramassé dans les décombres, tandis qu'une barque, monté par deux hommes, explorait la rivière.

Raymond se reprocha alors son imprévoyance. Ce bonnet, qu'il avait eu hier entre les mains, il aurait dû le jeter à l'eau enroulé sur une pierre ; peut-être ne l'aurait-on découvert que dans huit ou dix jours, peut-être jamais ? On ne se serait pas inquiété ainsi, tout de suite au sujet d'Annaïc.

— Eh bien ! fit il en serrant la main au capitaine du port.

— Rien de nouveau, Monsieur le baron .. Tenez : là-bas, des hommes cherchent. Voulez-vous voir le bonnet qu'on m'a apporté ?

Il alla le prendre sur sa table.

Raymond parut tout secoué quand cette loque souillée de vase et de sang lui fut présentée.

— Oui, dit-il d'une voix émue ; elle avait bien des broderies ainsi faites au bonnet qu'elle portait hier...

— D'ailleurs, voici ses initiales, brodées... Ah ! quel malheur, Monsieur le baron ! V'là qui va attrister votre retour !

— Pauvre fille !

En prononçant ces mots, Raymond essuya quelques larmes, des larmes presque sincères. Au milieu de son ambition, une invincible tendresse lui était restée pour la fidèle fiancée d'Anselme Treburnec. Tous les hommes présents furent remués par ces larmes, et tous lui tendirent la main en l'appelant sans hésiter:

— Monsieur le baron... Monsieur Raymond.

— Merci, mes braves amis !

Il leur distribua de chaleureuses étreintes. Puis :

— Est-on allé chez sa vieille tante, chez qui elle descend quand elle vient ici ?

— Oui Monsieur Raymond, répondit un paysan ; Naïc n'a pas reparu chez elle, et sa petite valise est encore là... Le seul espoir, ce serait qu'elle ait passé la nuit à la ferme de la Frochais.

— Oh ! si c'était possible ! s'écria Raymond avec un mouvement de joie.

— C'est facile de s'en assurer, dit le paysan.

— je vais m'en assurer moi-même. Viens, Dominique.

— A la Frochais, Monsieur Raymond ? Mais... mais... je ne puis pas, moi...

— Viens donc ! Ce n'est pas le moment de faire des susceptibilités... Viens !

Et Raymond de Kermeric s'éloigna, entraînant le vieux domestique.

Dominique n'avait résisté que pour la forme, dans la crainte d'une gronderie de la baronne ; mais, bien naïvement, il s'abandonnait à la fierté de ce que son maître eût voulu l'emmener avec lui. Comment aurait-il supposé l'intérêt qu'avait Raymond à ne se montrer partout qu'escorté par lui ? Et il pressait le pas...

— Puisque vous le voulez, Monsieur Raymond !

(*A suivre*). PIERRE SALES.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est à la vente des marchandises ce que la vapeur est à l'ancienne locomotion par les coches et le roulage.